

Vidéosurveillance algorithmique et autisme

Océane*

[2024-03-21 Thu 14:54]

CW paranoïa.

Les personnes autistes peuvent déjà être arrêtées à la sortie des magasins, soupçonnées de tenter de voler un article, en raison de leur comportement et bien évidemment d'une présomption d'allisme : nous pouvons par exemple regarder des caméras, parce que notre regard peut être attiré par ce qui brille ; nous pouvons aussi être mal à l'aise, éviter le contact physique, voire contourner un-e vigile de plusieurs mètres (comme nous en ferions avec toute personne et plus particulièrement avec toute personne chargée d'une mission de coercition).

Nos comportements diffèrent de ceux des voleur-euses notamment car nous préférons fréquenter l'espace public à des heures de faible affluence, à l'inverse de ces dernier-es, qui préféreront se fondre dans la masse (le nombre de vigiles à la Fnac lors des soldes en étant un bon indicateur).

La vidéosurveillance algorithmique intégrant législativement le traçage des regards, et des technologies très efficaces permettant de suivre le regard d'une personne à partir de sa pupille étant utilisées dans des études de psychologie, une représentation sommaire d'un espace en 3D suffirait pour savoir si le regard d'une personne autiste se poserait sur des magasins, sur des estafettes de police, ou encore sur des publicités ; un intérêt purement esthétique ou technique pour l'armement militaire n'indiquant en rien, en particulier pour des personnes autistes, une prédisposition à commettre un attentat (les signes avant-coureurs étant par ailleurs bien connus aux États-Unis, mais sans doute moins en France). L'intérêt d'une personne autiste pour le codage des grenades policières ou pour la couverture des caméras de surveillance de son quartier a ainsi de fortes chances de ne renvoyer par analogie qu'au décodage d'un environnement social miné et d'un risque latent de disqualification, en tant que membre d'un groupe social avec lequel on n'aurait au fond aucune raison de s'associer ou de collaborer, son déficit d'influence communautaire nous autorisant en retour à en isoler les membres et à ne plus devoir nous embarrasser de notre propre manque

*océane.fr

de connaissances et d'empathie à leur sujet¹.

C'est aussi un problème évident pour des personnes paranoïaques, qui peuvent déjà avoir des difficultés d'accès aux soins médicaux à travers des protocoles non-sécurisés, refusant par exemple d'utiliser l'espace médical partagé ou d'envoyer leurs données médicales sur des adresses Gmail ; et qui auront d'autant plus de mal à sortir dans l'espace public, en sachant leurs faits et gestes analysés par des caméras. Sortir dehors pour faire leurs courses, voir des ami-es, ou accéder à des lieux de soin est pourtant nécessaire à leur rétablissement ; mais ces sorties leur prendront d'autant plus de cuillères, qu'elles pourraient utiliser pour leur hygiène personnelle et domestique, pour s'alimenter correctement, *etc.*

Des personnes paranoïaques vont mourir à cause de la VSA, mais qui s'en fout ?

¹Dans le cadre de relations scolaires, de voisinage, et de travail ; je n'appelle en aucun cas à cohabiter avec des personnes marginalisées ou à passer outre leurs *red flags*.